

Conseil municipal : problème de l'eau et un ascenseur à la mairie

Le conseil municipal de **Saint-Côme** s'est réuni en séance publique le mardi 11 décembre. à l'ordre du jour, deux points importants étaient inscrits.

A) Gestion du réseau d'eau potable : Des difficultés ont été rencontrées ces dernières années dans le cadre de la gestion des ressources en eau et de l'exploitation du réseau d'alimentation en eau potable.

Plusieurs démarches ont été initiées, notamment la mise en œuvre d'un périmètre de protection de la ressource. Un schéma directeur a aussi été établi pour une meilleure connaissance du réseau. Le respect des normes réglementaires, les travaux de mises aux normes, la préservation de la ressource, la gestion de celle-ci de son prélèvement à la mise en distribution chez l'utilisateur sont de plus en plus difficiles à assumer par les seuls moyens humains, techniques et financiers de la commune.

Une réflexion est donc en cours pour adhérer au Syndicat intercommunal d'adduction en eau potable de Montbazens-Rignac, qui regroupe 50 communes de l'Aveyron. Ce syndicat distribue déjà une partie de la commune toute l'année et intervient en renfort pour toute la commune quand la ressource est insuffisante, soit environ quatre mois par an.

B) Lancement d'un appel d'offres public à la concurrence :

Les travaux de mise en place d'un ascenseur dans le château-mairie débuteront au printemps 2013. Il s'agit de la mise en accessibilité de ce bâtiment public, de la réfection de deux salles et de la création d'un bloc sanitaires. Pour ce faire, un appel d'offres est lancé. Un dossier de consultation a été établi par le cabinet d'architectes Triade. Ces travaux d'aménagement ont été scindés en neuf lots. Le règlement de consultation est disponible sur <http://www.e-aveyron.fr> Les offres sont à déposer en mairie avant le 21 janvier, 16 heures.

source:La Dépêche du Midi